

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ST PIERRE DELS FORCATS
EN DATE DU jeudi 31 octobre 2013 18h00**

Présents: M. BLANQUE Pierre, Mme CAZEILLES Joelle, M. ECHARD Vincent, M. GAURENNE Claude, Mme LINTZ Ghislaine, M. MOLINIER Jean-Luc, Melle PALAU Sandrine, M. PALAU Henri, M. RODRIGUEZ Antoine.

Absents : M. BONO Jean-Pierre, M. RIERE Dominique.

Convocation: 14/10/2013

Secrétaire de séance: Henri PALAU

Approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM en date du 28/6/13

Validation de l'ordre du jour

Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

Validation de l'ordre du jour.

1- Plan local d'urbanisme :

Le dossier est conforme au projet élaboré et discuté en conseil municipal, complété par le bureau d'étude en intégrant les autres documents d'urbanisme annexés tels que la charte d'urbanisme de PNR, la zone de valorisation UNESCO, la zone d'activité économique du col de la Perche.

Monsieur le Maire présente les documents établis par le bureau d'étude et décline le zonage envisagé et rappelant les objectifs et orientations pour l'aménagement de l'ensemble du territoire.

Il rappelle également la procédure : une fois le projet arrêté en conseil municipal, le dossier est transmis aux administrations pour avis, puis enquête publique et enfin arrêt du PLU pour le rendre exécutoire.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'arrêt du projet de PLU tel que finalisé aujourd'hui en rappelant que ce dossier est ancien, puisque débuté en 1999, qu'il a subi de nombreux retards suite aux évolutions réglementaires mais aussi aux projets annexes qui s'y sont greffés. L'assemblée peut désormais espérer une issue proche désormais de ce plan.

2- Décision modificative :

Il s'agit d'un ajustement comptable proposé par M. le Maire pour tenir compte des réalisations qui se sont avérées nécessaires sans modification de l'équilibre budgétaire, mais aussi pour participer aux travaux de voirie à financer au sein du SIVM de Mont-Louis :

60621	+10 000	60632	-4 000
60631	+1 500	6135	-8 000
61522	+1 000	61523	-9 050
61551	+6 000	673	-5 000
6188	+5 550		
6232	+2000		
total	+26 050	Total	- 26 050
6554	+ 20 000	2111-983 acquisitions foncières	- 20 000
023	-20 000	021	-20 000

Validation de la proposition compte tenu du respect de l'équilibre budgétaire.

2- Point chantiers-investissements-dossiers en cours

- Point du centre de vie :

Monsieur le Maire informe de la difficulté à achever le chantier du centre de vie suite à la défaillance de l'entreprise G THERMIE, lot plomberie, mais aussi des rectifications à apporter pour lever les réserves des bureaux de contrôle. Il indique qu'une réunion est prévue mardi pour faire le point des manques avec le maître d'œuvre, et finaliser au plus tôt ce bâtiment.

Autres réalisations :

- l'aire de jeux est opérationnelle, ne manque que l'engazonnement.
- en voirie : la 2è partie de la route des pistes, reste à faire la rue de la jassette si possible avant l'hiver en fonction des conditions climatiques
- l'étude d'aménagement du massif du Cambre d'Aze est toujours en cours, avec un rendu de l'étude le 13 décembre prochain et la présentation de fiches actions
- le projet de mise en place des rythmes scolaires au sein du syndicat scolaire est en cours, avec la problématique notamment des activités à coordonner avec le temps d'enseignement et la logistique des transports scolaires
- le site internet de la commune est opérationnel depuis début septembre et M. le Maire invite à le consulter, faire parvenir toutes corrections-suggestions-ajouts nécessaires : www.stpierreforcats.fr
- la fontaine du pla a été réhabilitée, manque seulement quelques finitions. M. ECHARD fait remarquer qu'il n'y a qu'un filet d'eau. Il faut faire vérifier pourquoi cela ne fonctionne pas comme voulu.
- la rénovation d'un des appartements communaux a permis sa location à nouveau

3- Contentieux

La proposition d'avocat dans contentieux PC bailly/Viver de Groupama : SCP MARGALL est validée.

4- Facturation composteur du sydetom à prix coûtant

M. le Maire informe l'assemblée que la commune commande directement des composteurs auprès du sydetom pour des particuliers qui en feraient la demande et indique qu'il est nécessaire de pouvoir refacturer aux particuliers à prix coûtant soit 15€. Validation du principe par le conseil municipal.

5- Acquisition lot de livres d'occasion pour la bibliothèque :

Proposition d'achat d'un lot important de livres en très bon état pour doter la bibliothèque de tous types d'ouvrages. Le particulier céderait le lot à 300€, alors que sa valeur initiale est estimée à plus de 3000€. Validation de cette opportunité.

6- Secours sur pistes 2013/14 :

Proposition de reconduction des tarifs de la saison antérieure validée par le conseil municipal. Par contre, la proposition de convention des transports ambulanciers est à revoir (la mention des nationalités des blessés ne doit pas figurer). Les tarifs du SDIS sont en attente.

7- Noel 2013 :

Proposition de reconduction du colis 3^e âge et enfants en bas âge pour ce Noël, soit 35 € par personnes de plus de 70 ans et 30 € par enfants non scolarisés. Le budget correspondant est prévu sur le CCAS.

8- Questions diverses :

- Demande subvention renouvellement tenues par le sieca en cours, attente des réponses des partenaires extérieurs.
- Point endettement du SIECA et échéancier possible à l'étude.
- Proposition de convention d'occupation du domaine public pour aménager une terrasse buvette au pla, afin de permettre une meilleure qualité de l'accueil de l'activité complémentaire du snack-bar et un local technique (petit abri matériel) au pied des pistes.
- Proposition d'un système de sauvegarde plus sécurisé qu'aujourd'hui par notre prestataire informatique : Woxo, au prix de 155€ht par mois. Parallèlement demande de centralisation de tous les points comptables en mairie pour sécuriser les installations.
- Volonté de sécuriser certains points dangereux sur la voirie communaux par des coussins berlinois, sortes de dos d'ânes amovibles, notamment dans la traversée du village, la rue des narcisses et la route des pistes, prévision budgétaire 2014 à définir en fonction des besoins.
- Mme Cazeilles demande si l'extinction totale de l'éclairage public est envisagée pour faire des économies : M. le Maire indique que des expériences similaires existent, parfois même des installations solaires prennent le relais, mais on peut s'interroger sur les conséquences en matière de sécurité sur le village. A étudier.
- M. GAURENNE propose d'installer une fontaine à l'aire de jeux pour finaliser ce nouveau point d'accueil sur le village. Il se propose de la fabriquer à partir d'une grosse pierre à façonner. Proposition validée par le conseil municipal.
- Validation de l'adhésion au syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude par la communauté de communes

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h15.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,



A large, stylized handwritten signature in dark ink, which appears to be 'Henri Palau', written over a light background.